

▪ **Séance du vendredi 20 juin 2014 à 21 h 00**

L'an deux mille quatorze et le vingt juin, à vingt et heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de MONTELS sous la présidence de Monsieur Ludovic RAU, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :
1. Elections sénatoriales-Election des délégués
2. DM 02
3. Informations et Questions diverses

Etaient présents : ARTUSO Christel-BRUN Céline- CLOT Marie-Christine-BOYER Monique- VIRILLI M. Christine SOUTIE Didier-ROULAND Robert-SOUPART Patrick-RAU Ludovic-ALAJARIN Frédéric-GLAUDIS Frédéric

ABSENTS : ALAJARIN Frédéric

Monsieur SOUTIE Didier a été désigné secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ludovic RAU, Maire qui constate que 10 Conseillers Municipaux sur 11 sont présents et que le conseil peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal en date du 23 mai 2014 n'appelant pas de modifications, est adopté à l'unanimité des membres présents.

1. Elections sénatoriales – Election des délégués

Le Maire, ayant exposé les faits ;

- Vu les élections sénatoriales devant se dérouler le 28 septembre 2014 ;

Il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants. Le délégué titulaire (ou un délégué suppléant) aura pour mission de voter lors des élections sénatoriales.

Après les élections des différents délégués, les résultats sont les suivants :

- Délégué titulaire :	Elu : Mr Ludovic RAU	10 VOIX POUR – 0 VOIX CONTRE
- Délégué suppléant :	Elu : CLOT M. Christine	10 VOIX POUR – 0 VOIX CONTRE
- Délégué suppléant :	Elu : SOUTIE Didier	10 VOIX POUR – 0 VOIX CONTRE
- Délégué suppléant :	Elu : SOUPART Patrick	10 VOIX POUR – 0 VOIX CONTRE

Un procès- verbal a été conservé dans les archives de la commune.

2. DM 01 – Transfert de crédits

Le Maire, ayant exposé les faits ;

- A la demande des services de la Trésorerie concernant les résultats budgétaires 2013 et les régularisations devant être effectuées afin de financer le déficit d'investissement 2013 ;

Commune de MONTELS - Compte-rendu du Conseil Municipal 2014.5

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'au vu des affectations de résultats à prendre en compte pour le budget 2013, il y a lieu de procéder à des transferts de crédits afin d'équilibrer le budget 2014.

Monsieur le Maire propose donc la décision modificative présentée ci-après ;

Section Fonctionnement :

Dépenses :

- Chap. 65 – article 6574 + 1.34 €
- Chap. 023 - - 47 879.40 €

Recettes :

- Chap. 013 – article 7088 + 1.20 €
- Chap. 002 - 47 879.26 €

Section Investissement :

Dépenses :

- 001 – Remboursement déficit inv. - 0.60 €

Recettes :

- OPFI – article 1068 + 47 879.40 €
- OPFI – article 021 - 47 879.40 €
- 10 - FCTVA - 0.60 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, et, à l'unanimité des présents, décident :

- **d'accepter les transferts de crédits notifiés ci-dessus ;**
- **de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire.**

Cette délibération annule et remplace celle du 23 mai 2014.

Plus aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 55.

Ludovic RAU	Christel ARTUSO	Frédéric ALAJARIN
Céline BRUN	Monique BOYER	M. Christine CLOT
Frédéric GLAUDIS	Robert ROULAND	Patrick SOUPART
Didier SOUTIE	M. Christine VIRILLI	

